



Communiqué de presse  
Paris, le 31 mai 2021

## **Annonce de Barbara Pompili sur le déploiement de l'éolien terrestre La filière éolienne salue des engagements forts du gouvernement et demeure vigilante sur la possible mise en œuvre de nouvelles contraintes**

Ce vendredi 28 avril, la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili a rappelé lors d'une conférence de presse, dédiée au déploiement de l'éolien terrestre, l'importance d'accélérer la transition énergétique sur les territoires en s'appuyant sur l'énergie du vent.

La filière éolienne salue une prise de parole officielle par une voix forte de la République, qui réaffirme les engagements du Président Emmanuel Macron sur l'éolien manifesté notamment dans les conclusions du Haut conseil pour le Climat et des objectifs inscrits dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). Cette parole ramène la réalité aux faits, en balayant les fausses informations, et en éclairant sur la réalité des organisations d'opposants et leurs dirigeants.

Il aura toutefois fallu attendre plusieurs mois depuis les conclusions du Conseil de défense écologique, dédié aux sujets de l'éolien, pour aboutir à la circulaire annoncée ce jour, qui demande aux préfets de région de cartographier les zones favorables à la poursuite du développement de l'éolien. Ce travail devra impérativement se faire dans un esprit de résultat quant aux questions de libération d'espace, et dans un esprit de cohérence avec les objectifs que la France s'est fixée en matière de développement de l'éolien en France.

La filière s'engage depuis plusieurs années dans un travail d'harmonisation du développement de l'éolien sur le territoire, mais **l'ajout de contraintes – notamment spatiales – ne semble pas être la meilleure voie pour atteindre les objectifs ambitieux assignés à l'éolien.**

**Nicolas Wolff, président de France Energie Eolienne :** « *Le cadre voulu par la ministre pour accélérer le développement de l'éolien permet enfin de dépassionner et de rationaliser les débats. La transition énergétique ne peut plus être ballotée dans le « en même temps » et doit enfin avancer au bon rythme.*

*L'intention est bonne, mais cette circulaire risque d'être fragilisée par une augmentation des zones d'exclusion de l'éolien sur les territoires, sur des critères militaires principalement. La filière sera très attentive à la mise en cohérence des objectifs nationaux et régionaux assignés à l'éolien dans le cadre de ce zonage. »*

### **A propos de France Energie Eolienne :**

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

### **Contacts presse :**

#### **Agence Hopscotch**

Sarah El Adak

01 41 34 22 88

[seladak@hopscotch.fr](mailto:seladak@hopscotch.fr)

#### **France Energie Eolienne**

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

[mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr](mailto:mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr)

